

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 10 JUILLET 2017**

L'an deux mil dix-sept, le 10 juillet, à 20h, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mr POLLEFOORT.

Présents : Mmes D'Agostini, Marianne, Tolmont, Stéfanello, Yvon, M. Bellanger, Briffaut, Choplin, Leffray Guitton, Pollefoort, Poulain Tabellout.

Absents excusés : Martine Lemée donne pouvoir à Dominique Poulain, Sylvain Béatrix donne pouvoir à Nadège Yvon

Secrétaire de séance : Mr Poulain

Les Procès-verbaux du 15 et 29 mai et du 19 juin sont approuvés.

### **CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAM**

La commission a présenté ses travaux d'analyse des offres des 3 dossiers suivants : C2V, Pasquier architecte, A3DESS.

Suivants les différents critères c'est le cabinet Pasquier architecte qui a dégagé le maximum de point. Le conseil municipal à l'unanimité suit la commission dans son choix et vote : Pasquier architecte

### **RENTREE SCOLAIRE 2017, TAP RECRUTEMENT D'UN ANIMATEUR**

Les Temps d'Animation Périscolaire reste comme ils sont pour l'année scolaire 2017 – 2018. La mairie ainsi que les mairies du SIVOM du Bocage Cénomans se donnent le temps de réflexion à propos des rythmes scolaires.

Pour la rentrée de septembre, 4 animateurs sur 5 seront présents. Nous devons recruter un ou une animateur à raison de 2h par semaine.

### **VOL A LA MAIRIE**

En octobre 2016, la mairie a été cambriolée. Le voleur avait dérobé des timbres et de l'argent. Ce dernier vient d'être arrêté et a reconnu les faits. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité, de se constituer partie civile pour réclamer les dommages et intérêts suite au préjudice subi.

### **QUESTIONS DIVERSES : PAS DE QUESTIONS**

La séance est levée à 20h40